



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU SUD-KIVU



ACTIONS PAYSANNES POUR LE
DEVELOPPEMENT ET LA CONSERVATION DE
LA NATURE

ALERTE CONSERVATION | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Juillet 2026

Noms contacts :

apdcnasbl@gmail.com,

blandinenabamiongapdcn@gmail.com

pascalmarheganeongapdcn@gmail.com

Tél : +243998649521 (+WhatsApp)



www.apdcn-asbl.org



ALERTE CONSERVATION | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

APDCN et les Peuples Autochtones condamnent fermement l'abattage d'un gorille de Grauer et appellent au renforcement de la surveillance communautaire autour du Parc National de Kahuzi-Biega

Bukavu – Kalonge, Sud-Kivu | Juillet 2026

L'Actions Paysannes pour le Développement et la Conservation de la Nature (APDCN), en collaboration avec les **Communautés Locales** et les **Peuples Autochtones Pygmées (Batwa/Wambutu)** vivant autour du **Parc National de Kahuzi-Biega (PNKB)**, exprime sa profonde indignation après l'annonce officielle de l'abattage d'un **gorille de Grauer**, espèce emblématique et en danger critique d'extinction, survenu le **10 juillet 2026** dans les marais de Musisi, en territoire de Kalehe.



Selon le communiqué publié par la Direction du Parc National de Kahuzi-Biega, le présumé auteur a été arrêté et transféré devant les autorités judiciaires compétentes. APDCN salue cette action et encourage les autorités à poursuivre la procédure judiciaire afin que toute personne impliquée dans des crimes contre la faune protégée réponde de ses actes conformément aux lois de la République Démocratique du Congo.

Un signal d'alarme pour la biodiversité mondiale

L'abattage d'un gorille de Grauer ne constitue pas seulement une infraction à la législation congolaise. Il représente une menace directe contre l'un des patrimoines naturels les plus précieux de l'humanité.

Les gorilles de Grauer, espèce endémique de l'est de la RDC, jouent un rôle essentiel dans le maintien de l'équilibre écologique des forêts du Bassin du Congo. Leur disparition progressive compromet la régénération des forêts, la conservation de nombreuses espèces et les services écosystémiques dont dépendent les communautés locales.

La détérioration de la situation sécuritaire depuis plusieurs mois, combinée à la réduction des patrouilles de surveillance dans plusieurs secteurs du Parc National de Kahuzi-Biega, accroît considérablement les risques de braconnage, d'exploitation illégale des ressources naturelles et de destruction des habitats.

Les communautés locales réaffirment leur Consentement Libre, Préalable et Éclairé (CLIP/FPIC)

À la suite d'un vaste processus de consultations communautaires conduit conformément aux principes internationaux du **Consentement Libre, Préalable et Éclairé (CLIP/FPIC)**, les représentants des **communautés locales** et des **Peuples Autochtones Pygmées** des villages et campements du groupement de Kalonge, notamment :

- Rwamikundu
- Chamuse
- Cibumbiro
- Kajeje
- Bitale
- Lukandanda
- Nindja
- Makondo
- Ihembe-Nindja
- Kakundu
- Cifunzi
- Mule
- Bumonga
- Fendula
- Kashenyi
- Kashesha

Ont officiellement exprimé leur soutien au **Plan Stratégique APDCN 2026–2035** intitulé:

« Biodiversité, Terres, Paix et Justice Climatique : renforcer la résilience des Peuples Autochtones et Communautés Locales autour du Parc National de Kahuzi-Biega ».

Les communautés déclarent avoir reçu toutes les informations nécessaires sur les objectifs, les activités, les bénéfices attendus, les risques éventuels ainsi que les mécanismes de participation.

Elles confirment que leur participation au processus de consultation a été libre, volontaire et sans aucune forme de pression ou de coercition.

En conséquence, elles accordent leur **Consentement Libre, Préalable et Éclairé (CLIP/FPIC)** pour la mise en œuvre du Plan Stratégique d'APDCN, tout en demandant le respect permanent de leurs droits, de leurs savoirs traditionnels, de leurs coutumes et de leurs mécanismes locaux de gouvernance.

Les communautés condamnent les crimes contre la nature

Les représentants communautaires condamnent avec la plus grande fermeté :

- Le braconnage des gorilles et des autres espèces protégées ;
- L'exploitation illégale des ressources naturelles ;
- La déforestation ;
- Les feux de brousse ;
- L'exploitation minière illégale dans les zones protégées ;
- Toute activité portant atteinte aux écosystèmes du Parc National de Kahuzi-Biega.

Ils rappellent que la protection de la biodiversité constitue une responsabilité partagée entre les autorités, les organisations de la société civile, les communautés locales et les peuples autochtones.

APDCN lance une Alerte Communautaire

Face à cette situation préoccupante, APDCN appelle :

- Les communautés riveraines du Parc National de Kahuzi-Biega ;
- Les autorités coutumières ;
- Les jeunes et les femmes ;
- Les organisations de la société civile ;
- Les leaders religieux ;
- Les organisations des Peuples Autochtones ;
- Les partenaires techniques et financiers, à mettre en place et renforcer des **dispositifs communautaires permanents de surveillance, d'alerte précoce et de dénonciation** afin de prévenir :
- Le braconnage ;
- L'abattage des espèces protégées ;
- L'exploitation illégale du bois ;
- L'occupation illégale des espaces protégés ;
- Le trafic de la faune sauvage ;
- Toute destruction des ressources naturelles.

APDCN encourage également la création de **Comités Communautaires de Veille Environnementale**, capables de collaborer avec les services de conservation, les autorités locales et les forces compétentes dans le respect des droits humains.

Notre engagement

À travers son Plan Stratégique 2026–2035, APDCN poursuit son engagement en faveur de :

- La conservation de la biodiversité ;
- La restauration des terres dégradées ;
- La protection des forêts ;
- Le développement de l'apiculture durable ;
- La justice climatique ;
- La paix et la cohésion sociale ;
- Les droits des Peuples Autochtones ;
- Les systèmes communautaires d'alerte précoce ;
- La gouvernance participative des ressources naturelles.

La conservation du Parc National de Kahuzi-Biega ne pourra être durable que si les communautés locales et les peuples autochtones sont pleinement reconnus comme des acteurs de première ligne dans la protection de ce patrimoine mondial exceptionnel.

Appel final

APDCN et les Communautés Locales ainsi que les Peuples Autochtones Pygmées lancent un appel urgent au Gouvernement de la République Démocratique du Congo, à l'ICCN, aux partenaires de conservation, aux organisations nationales et internationales ainsi qu'à l'ensemble des citoyens pour unir leurs efforts afin de mettre fin aux crimes environnementaux qui menacent le Parc National de Kahuzi-Biega.

Chaque gorille perdu est une perte irréparable pour la biodiversité mondiale. Chaque forêt protégée est un héritage préservé pour les générations présentes et futures. Ensemble, protégeons le Parc National de Kahuzi-Biega et construisons une conservation fondée sur les droits, la participation communautaire et la paix.

Actions Paysannes pour le Développement et la Conservation de la Nature (APDCN)
Plan Stratégique 2026–2035 : « *Biodiversité, Terres, Paix et Justice Climatique : renforcer la résilience des Peuples Autochtones et Communautés Locales autour du Parc National de Kahuzi-Biega* »